# Chambre 1 WC SdB HSFP 2.20m HSFP 2.20m ΕV LV CU Jardin PAC ENTREE R Entrée Pièce de vie HSP 2.50m **TERRASSE** Chambre 2 Chambre 3

## B 003

## PLAN DE REPERAGE



## TABLEAU DES SURFACES

Appartement B 003	Bât B
4 pièces	Niveau RDC
Entrée	7.20 m <sup>2</sup>
Pièce de vie	29.10 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.90 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.60 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.40 m <sup>2</sup>
Salle de bain	5.00 m <sup>2</sup>
WC	3.40 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	1.70 m <sup>2</sup>
Rangement vélos	1.50 m <sup>2</sup>

TOTAL	79.80 m <sup>2</sup>
Terrasse	6.30 m <sup>2</sup>
Jardin	19.70 m²
14/05/2024	Indice : C







## **LEGENDE**

FAV Fenêtre avec allège vitrée FAP Fenêtre avec allège pleine

Porte fenêtre Fenêtre Fixe

Faux plafond Hauteur sous faux plafond

Garde-corps R Réfrigérateur

VRE Volet roulant électrique VRM Volet roulant manuel BL Ballon thermo-dynamique

PAC Pompe à chaleur PL Placard

Lave linge ΕV Evier cuisine LV Lave vaisselle

- La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.
- La hauteur sous plafond des pièces est de 2.50m environ, sauf mentions particulières.
- A partir des logements de type 3, les équipements électroménagers, les meubles éviers, les éviers et le mobilier représentés sur les plans ne sont pas fournis. L'emplacement des équipements est figuré à titre indicatif. Une kitchenette est fournie pour les logements de type 1 et 2.
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, convecteurs sont figurés à titre indicatif. La végétation éventuellement figurée en extérieur n'est pas contractuelle.
- Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfaces intérieures et extérieures sont données à titre indicatif au sens de l'article R261-25 du CCH.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les soffites ou faux-plafonds, que l'équipement.
  - Les portes-fenêtres sortant sur les espaces extérieurs sont appuyées sur des seuils dont la hauteur n'est pas précisée.

